

Concours d'entrée en première année
Sciences sociales
Langue vivante : ESPAGNOL
Session 2019

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ÉCRITE :

1. Version

L'article de Kevin Casas choisi pour la session 2019 n'a pas posé de gros problèmes de compréhension générale et, à l'exception de quelques copies qui reflétaient un niveau de langue très insuffisant, la plupart des candidats a proposé des traductions assez correctes. Les principales difficultés ont été d'ordre lexical. Ainsi quelques termes (de toute évidence méconnus d'une grande partie des candidats et pourtant largement répandus) ont mis les candidats au défi, avec plus ou moins de réussite : « prófugos » (fugitifs) ou « embustes » (mensonges), par exemple. Dans la phrase « puede conducir a desahuciarlas », en référence à « nuestras democracias », le verbe « desahuciar » a un sens figuré ici et le traduire par « expulser » (« expulser, déloger » étant en effet la traduction du verbe « desahuciar ») ne produit pas le même effet en français. Des propositions comme « les congédier », « les enterrer » « les anéantir », « les éliminer » ou d'autres choix avec un sens proche de « les faire disparaître » sont une preuve des efforts des candidats à rester les plus fidèles au sens du texte d'origine possible.

D'autres termes, plus transparents, ont posé également des difficultés. Ainsi, au premier paragraphe le mot « fascistoïde », que l'on ne trouve pas dans le dictionnaire de la RAE, a été traduit souvent par « fascistoïde », qui n'a pas non plus d'entrée dans le dictionnaire français, au lieu de « fascisant ». Le choix de nombreux candidats de le traduire par « fasciste » a été sanctionné ; on ne peut pas comparer une personne proche du fascisme, qui a des tendances fascistes ou qui rappelle le fascisme (« fascisant ») à une autre qui est partisane du fascisme (« fasciste »). Dans le même paragraphe, le terme « procesado » devait se traduire par « poursuivi » plutôt que par « en procès ». Dans le troisième paragraphe, le mot « guerrillero », avec sa spécificité liée à l'histoire de l'Espagne et de l'Amérique Latine, trouve son emprunt en français : « guérillero » ; des propositions telles que « soldat » ou « guerrier » ont par conséquent été pénalisées.

Et finalement, toujours au niveau du lexique, le jury a été très surpris par le niveau montré par certains candidats qui, en toute évidence, ne connaissent pas les mots « carnicería » (« carnage » ici) ou « suena », que l'on trouve dans le titre (« mejor de lo que suena », traduit ici par « mieux que ça en a l'aire »), et qui a été traduit à plusieurs occasions par « rêve ». Confondre le verbe « sonar » avec « soñar » fait preuve d'un niveau lexical peu compatible avec celui attendu à ce type de concours.

Quant à la syntaxe, les candidats ont eu quelques difficultés pour bien traduire la phrase « todos se preguntan qué harán los jueces, no los generales » (3^{ème} paragraphe). Elle a été malheureusement trop souvent traduite par « tout le monde se demande ce que feront les juges, non les généraux », phrase incorrecte en français. « Tout le monde se demande ce que

feront les juges, non ce que feront les généraux », proposition faite par de très rares candidats, est déjà plus acceptable.

Rappelons pour finir que ce type d'exercice exige également une bonne maîtrise de la langue française (ce dont a fait preuve la grande majorité des candidats), raison pour laquelle le jury a sanctionné les différents types de fautes rencontrées dans les copies : fautes d'orthographe (« démocratie », « ascension », « ascencion », « habriter »), de concordance (« la fraude pur et dur »), de conjugaison (« apprenèrent », « a fait remarqué »), de vocabulaire (des barbarismes tels que « prévalescent ») ou de syntaxe (quelques exemples déjà signalés), parmi d'autres.

2.Question

Les candidats devaient répondre à la question en 200 mots et encore cette année, une dizaine de copies a dépassé largement cette limite. Le sujet était certes assez large et offrait aux candidats la possibilité de montrer leurs connaissances mais on doit toujours faire preuve de synthèse et s'en tenir à la consigne. Il faut rappeler que le jury sanctionne systématiquement toutes les copies qui dépassent les 220 mots, indépendamment de la qualité.

Le niveau de langue des candidats reste similaire à celui des sessions précédentes, avec toujours une bonne maîtrise générale des règles de grammaire et une bonne utilisation des temps verbaux. Il faut néanmoins souligner la présence régulière d'un certain nombre de copies qui reflètent un niveau plus proche de la fin du collège que de classes préparatoires. Au contraire, le jury s'est confronté à quelques rares copies de candidats trop soucieux de montrer leur maîtrise grammaticale et leur richesse lexicale (utilisation abusive de l'adverbe « empero », par exemple) et qui ont un peu « oublié » de se concentrer également sur le fond de leurs réponses. Les quelques copies d'un niveau très insuffisant mises à part, l'absence de grosses fautes et la bonne maîtrise des temps verbaux, comme remarqué plus haut, a été la tendance générale. Cependant, le jury trouve toujours des candidats qui confondent les verbes SER/ESTAR, qui ont quelques difficultés avec l'utilisation du subjonctif, avec l'orthographe de quelques mots (« ascenco », « desarrollo », « ilustra », « possible », « instable », « million ») ou qui les inventent (barbarismes tels que « incapable », « suceso », « facto », « increíble », « desaparición », entre autres). Enfin, une fois de plus, le jury a noté encore trop de mauvaise utilisation des accents : des accents sur des mots qui n'en portent pas ou des accents mal placés (« se produjo », « democracia », « algunos », « gran », « hizo », « incluso », « violencia », « crimen », « exito », « latina », « economia », ...)

L'article de Kévin Casas défend le rôle de la démocratie en Amérique Latine dans une période où quelques événements semblent la remettre en question. Le sujet invitait les candidats à analyser le contexte de la région pour affirmer, nuancer ou, au contraire, infirmer les idées de l'auteur. Des connaissances sur l'histoire et sur l'actualité des principaux pays concernés étaient ainsi primordiales pour bien répondre à la question. Le jury a pu constater sur ce point combien les enjeux politiques, économiques et sociaux, ainsi que les personnalités politiques concernées étaient, en générale, connus des candidats. En tant que futurs étudiants en Sciences Sociales, les quelques références pertinentes faites aux personnalités du monde de la

sociologie (A. Touraine, Tocqueville, P. Bourdieu), de la philosophie (J. Habermas), de la politique (A. Rouquié) ou même de l'architecture (O. Niemeyer) ont été appréciées.

Comme déjà souligné plus haut, la question mettait les candidats au défi de faire preuve de synthèse et de pertinence. Le jury s'est ainsi confronté à un nombre important de ces candidats qui ont étalé des faits historiques (pas toujours très justes) ou qui ont voulu relayer l'actualité de quelques pays américains sans prendre en compte la question à laquelle ils devaient répondre. Rappelons qu'une envie irréfrénable de vouloir montrer ses connaissances peut vite conduire à l'hors-sujet, toujours pénalisé.